

Monsieur le Directeur général de Ponts & Chaussées -

Monsieur le Directeur,

Les maîtres de Bâteaux Bourgeois, venant d'apprendre que le gouvernement se proposait d'accorder une somme de 240,000<sup>fr</sup> pour perfectionner sur la Vézère les écluses communiées depuis Lagrambaudie jusqu'à Lardim; et ils ont l'honneur de vous exposer que cette digue faite en sûreté y a, nuis à même à la navigation telle qu'elle se fait actuellement. Les Bâtières de Vézère, différentes de celles, offre beaucoup plus de difficultés à son emboisement, quelle ne fait plusieurs lieux en amont. Ainsi quand les Bâtières y eussent remonté jusqu'à Lagrambaudie ~~il est dit que la première écluse, il remonterait encore trois lieues en amont sans aucun~~ difficulté. Les Barrages que l'on construirait seraient ainsi un embarras pour nous, et un sujet de dépense, dont assurément nous n'avons pas besoin. D'ailleurs il est constaté aujourd'hui que le canal qu'on a projeté jusqu'à Britz, et même jusqu'à Lardim ne peut se avoir lieu, pour le Germinier jusqu'à ce dernier point, il en coûterait encore trois millions, et pour les frais et sous-entendus, au moins quatre vingt mille francs sur au, et assurément il ne rapporterait pas trente mille francs.

Si le gouvernement veut donc accorder des fonds pour favoriser la navigation, nous vous supplions, Monsieur le Directeur, de ne pas les employer à de ouvrages vains; il existe sur les Dordogne différentes

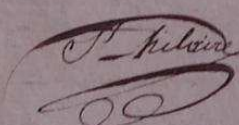
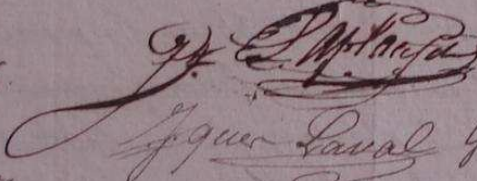
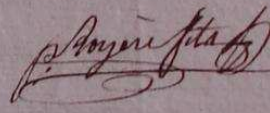
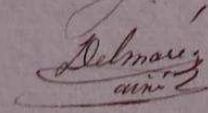
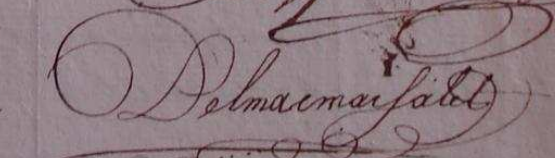
Commissaire  
N. 1508 = 27 Mars 1832  
1832

Blas de Rocher, autres, que le grand Blas qui est de  
 cette Braderie et de Cyraire. Le dessin estimatif pour  
 leur escarpement est déjà fait, il en existe encore —  
 quelques uns sur les rivières, ordonné qu'on traite à leur  
 escarpement, et que le secours de la Digue pour autres  
 le garantir, nous aurons toujours neuf mois de navigation  
 autant qu'il nous en faut. Le projet employé ainsi se sera  
 ou fruit, tandis que sur les Banays, il en fera non le  
 projet, que nous suivra, et sera pour nous un sujet de  
 gloire.

Nous avons l'honneur d'être avec une profonde respect,

Monsieur le Directeur

Vos très humbles serviteurs

  
 Marsalet Cinqvième  
  
 J. P. de Laval Guilla Marsalet fils  
 Lamboly one Paratpétrane Delmares Jean   
 Pierre Laval Monzie J. Royers J. Laplace  
 Consequère J. P. J. Mente Purroy  
 M. Marsalet (ainé)   
 Delmares J. P. J.   
 Cadet de Vitouze

Le Doyen (amont de l'Isart) Dordogne le 10 mai 1832